

---

# Programme de Formation

---

## ARI : Appareils Respiratoires Isolant

---

### Organisation

---

**Durée :** 7 heures

**Mode d'organisation :** Présentiel

---

### Contenu pédagogique

---



#### **Public visé**

Cette formation s'adresse aux opérateurs de terrain, techniciens, agents de maintenance, responsables HSE, et tout personnel susceptible d'utiliser un appareil respiratoire isolant dans un environnement à risque.



#### **Objectifs pédagogiques**

- **Comprendre les risques liés aux atmosphères hostiles** et savoir identifier les situations nécessitant le port d'un appareil respiratoire isolant.
- **Maîtriser les connaissances théoriques et pratiques** sur les différents types d'ARI, leur fonctionnement et leurs limites d'utilisation.
- **Apprendre les protocoles de port et d'entretien** des appareils respiratoires, afin de garantir une utilisation efficace et sécurisée.
- **Acquérir des techniques d'intervention sécurisées** en milieu confiné ou à atmosphère contaminée, incluant le sauvetage de victimes et les mesures de sécurité.
- **Évaluer sa propre réaction au stress en situation d'urgence** et développer des réflexes sûrs lors des interventions.



#### **Description**

- **Introduction à l'ARI :**
  - Types d'appareils respiratoires (autonomes, à adduction d'air)
  - Fonctionnement et composants principaux
- **Aspects réglementaires et normatifs :**
  - Présentation de la réglementation en vigueur (code du travail, normes EN 137, etc.)
  - Les obligations des employeurs et des salariés pour garantir la sécurité respiratoire
- **Utilisation et entretien de l'ARI :**
  - Inspection pré-utilisation et maintenance de base
  - Techniques de port et de retrait de l'ARI
  - Durée d'utilisation, limitations et contrôles de bon fonctionnement
- **Techniques d'intervention :**
  - Évoluer dans un environnement confiné ou dangereux (fumées, gaz toxiques)
  - Sauvetage d'une victime en atmosphère hostile
  - Gestion du stress en intervention
- **Pratiques sur le terrain :**
  - Exercices d'application en conditions simulées : port de l'ARI, communication en situation, interventions d'urgence



#### **Prérequis**

SSPT Formation – 1330 Rue Jean René Guillibert Gauthier de la Lauzière Bâtiment B5, 13290 Aix-en-Provence – 04 42 79 78 60 –  
contact@formationsspt.com – www.ssptformation.com

SIRET : 84840807600034 – RCS Aix-en-Provence – Code APE 8559A

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93131770013 auprès du préfet de PACA



Avoir une bonne condition physique et une aptitude médicale validée pour le port d'un appareil respiratoire isolant (certificat médical requis). Une première expérience en matière de prévention des risques en milieu professionnel est recommandée mais non obligatoire.



### **Modalités pédagogiques**

- **Pédagogie active et participative** avec alternance entre théorie et pratique.
- **Accompagnement individualisé** en fonction des niveaux de chacun.
- **Retours personnalisés** suite aux exercices pour favoriser la montée en compétences.



### **Moyens et supports pédagogiques**

- **Supports multimédias** (vidéos, présentations interactives) pour illustrer le fonctionnement des ARI et les dangers inhérents aux atmosphères polluées.
- **Matériel d'entraînement pratique** : appareils respiratoires isolants de différentes marques, mannequins de sauvetage.
- **Mises en situation simulées** dans des environnements contrôlés.
- **Documents de référence** (guides techniques et réglementaires).



### **Modalités d'évaluation et de suivi**

- **Évaluation théorique :**
  - **Questionnaire à choix multiples (QCM)** à la fin de la première journée pour valider la compréhension des aspects théoriques (composition, fonctionnement des ARI, normes réglementaires, etc.).
  - Résultats requis : un score minimum de 80 % est exigé pour valider les connaissances théoriques.
- **Évaluation pratique :**
  - **Mises en situation simulées en environnement contrôlé** : les participants réalisent des exercices pratiques (port, ajustement, interventions simulées).
  - **Critères d'évaluation** : les participants doivent démontrer une maîtrise de l'équipement, des gestes de sécurité, et des procédures de communication en atmosphère dangereuse.
  - Chaque mise en situation est évaluée par l'instructeur selon une grille d'évaluation basée sur la rapidité, la précision, et la sécurité des gestes.